

Merci de remettre ce document rempli soit à l'accueil de la mairie ou à envoyer par mail à : developpement.durable@ville-givors.fr

CERTIFICAT D'ENGAGEMENT NECESSAIRE A L'ACQUISITION D'UN ARBRE OU ARBUSTE PAR LES HABITANTS DE LA COMMUNE DE GIVORS.

Le présent certificat implique le respect des règles suivantes de la part du preneur :

- L'arbre est offert sans garantie. Il devra être planté à l'intérieur des limites de la propriété visée par l'adresse fournie lors de l'inscription qui se limite au territoire de la commune de Givors.
- En deçà d'une hauteur de 2 mètres, les arbres et arbustes devront être plantés à une distance minimale de 50 cm de la limite de propriété ; au-delà de cette hauteur, la distance minimale est portée à 2 mètres.
- La hauteur prise en compte est celle à l'âge adulte et non celle du jour de la plantation, sans tenir compte du dénivelé. Les distances précitées s'apprécient au centimètre près entre la limite de propriété et l'axe médian du tronc, et non celle l'écorce extérieure.
- La commune se réserve le droit de vérifier le respect des présentes conditions.
- Le preneur a la diligence de répondre à l'enquête d'évaluation de l'opération organisée par la commune.

Date limite de réception des candidatures le vendredi 4 novembre 2022 inclus

NOM :	: PRE	ENOM:
Adresse	se postale :	
Mail :		
Télépho	none :	
	l'autorisation expresse du propriétaire). Je conserve un exemplaire du certificat d'engagement.	
	□ Pommier □ Abricotier □ Poirier □ Prunier □ Figuier J'accepte que les informations saisies dan demande ci-dessous. Les destinataires de cen charge du Développement Durable pour Mes données sont conservées pour une dur	oustes adaptés aux petits espaces : Noisetier Framboisier s ce formulaire soient utilisées pour le traitement de la ces données sont uniquement les agents de la commune traiter ma demande ainsi que l'organisme de formation. rée adaptée à l'accomplissement du service demandé. Je de portabilité et d'effacement de celles-ci en m'adressant

PIECES A FOURNIR

Dans tous les cas le présent certificat complété, daté et signé.

Si vous êtes propriétaire :

- Justificatif de propriété
- Photocopie de la pièce d'identité

Si vous êtes locataire:

- Autorisation de plantation du propriétaire
- Justificatif de propriété du propriétaire
- Justificatif de domicile du locataire
- Photocopie de la pièce d'identité

Fait le : Signature

A: